

Pharmaciens



© 2015 Les Echos Publishing

En France, ce sont près de 1,4 million de patients, dont 80 % de diabétiques, qui sont concernés par l'autotraitement, et donc qui produisent des déchets de soins à risques infectieux, piquant, coupant ou tranchant. Pour ne pas exposer le personnel chargé de la collecte et du tri des déchets ménagers à ce risque biologique, l'association DASTRI a été créée. Financée par les industriels du médicament et du dispositif médical, elle fournit gratuitement les patients en autotraitement en boîtes à aiguilles, puis les collecte et les élimine une fois usagées via le réseau des pharmacies.

DASTRI vient de livrer un bilan très positif de son fonctionnement après ses deux premières années d'existence. Tout le territoire est désormais couvert et ce sont plus de 436 tonnes de déchets autoproduits qui ont été collectées en 2014. Il subsiste toutefois des différences entre régions, certaines étant plus actives (Poitou-Charentes) que d'autres (Ile-de-France, Corse).

L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà, elle aussi, positive, puisque 162 tonnes ont déjà été collectées au premier trimestre. L'objectif est d'atteindre 60 % du taux de captation des déchets émis par les PAT. Des affiches « Trier nos déchets, c'est gratuit et ça n'a pas prix » devraient être mis en place dans les transports en commun pour informer les patients plus largement.

© 2015 Les Echos Publishing